Quelques manifestations peu massives ont eu lieu contre le départ de soldats, à Avignon, Paris (exemple 250 personnes dans le XII[e] arrondissement le 28 décembre 1949). Les marins de ports en grève se sont quelquefois solidarisés avec les dockers, à Marseille, Brest, Le Havre.

Enfin, le mouvement n'a presque pas touché les cheminots. Ceux-ci ont quelquefois empêché le départ de trains à Lyon, Toulouse, Marseille, Grenoble. Mais l'action reste localisée et éphémère.

Pour conclure, on peut affirmer que les masses ne furent pas largement entraînées. Il y eut pendant trois-quatre mois quelques actions de dockers plus ou moins suivies et quelque peu montées en épingle par la presse du parti communiste français ; mais il n'y eut pas de vastes manifestations de rue, dans les grandes villes, qui auraient été déterminantes pour influer sur le déroulement de la guerre. Cependant, il faut reconnaître que l'attitude de fermeté du gouvernement prouve que même peu suivie, la lutte contre la « sale guerre » a eu un certain retentissement. Agissant directement contre la guerre, cherchant à porter atteinte au moral de l'armée, à gêner la livraison d'armes en Indochine, cette campagne représentait un danger plus potentiel que réel, mais une menace certaine pour la politique du gouvernement en Indochine. Appuyée plus massivement, l'action des dockers, des marins, des soldats, aurait eu un rôle plus important qu'elle ne l'a eu.

b) *L'affaire Henri Martin*

Henri Martin second maître mécanicien à l'atelier de la flotte de Toulon, est enfermé le 14 mars 1950 à la prison maritime pour avoir distribué des tracts contre la guerre d'Indochine. Il est également accusé d'avoir participé à un sabotage contre un navire de guerre : *Le Dixmude*. D'après la loi du 8 mars 1950 il risque 20 ans de réclusion. Ainsi commence l'affaire Henri Martin.

Quel en a été le retentissement dans l'opinion publique, quel rôle a joué à l'occasion le parti communiste français ? En quoi cette affaire a-t-elle permis de populariser les thèmes communistes sur la guerre d'Indochine ? Autant de questions qui méritent d'être posées à propos de la campagne en faveur d'Henri Martin.

Lors du premier procès à Toulon (le 18 et 19 octobre 1950) le personnage d'Henri Martin n'a pas acquis la popularité qu'il connaîtra plus tard. Il est présenté comme un saboteur dans la presse. Aussi, qu'il risque une lourde peine peut paraître plus « normal ». Mais surtout, la campagne pour sa libération n'a pour ainsi dire pas commencé. Le mur du silence autour de Henri Martin n'est pas brisé. La presse n'en parle que le jour du procès. Certes le parti communiste français a lancé sa campagne dès juillet 1950 : « Il est urgent qu'un courant de masse se lève pour sauver le premier militaire qui proclame le refus de continuer la guerre en Indochine... Cette libération immédiate sera un coup important à l'envoi de nos garçons en Indochine » (André MARTY, *L'Humanité* du 17 juillet 1950). Mais cet appel reste sans conséquence pratique jusqu'en octobre. Seuls quelques comités pour la libération d'Henri Martin se créent dans la région de

Toulon et Marseille. Hélène Parmelin, membre du parti communiste français, le reconnaît d'ailleurs :

« Ce jour-là, seulement (le jour du procès), Henri Martin et le peuple de France allaient faire connaissance. Il n'y avait pas vraiment de campagne, mais un mouvement d'admiration et de solidarité. Ce mouvement sous l'impulsion du Petit Varois prend une certaine force à Toulon et dans les environs, sans presque jamais s'en écarter » (H. PARMELIN, *Matricule* 2078).

Lors du procès, des pétitions, des télégrammes sont envoyés au tribunal ; quelques manifestants restent en permanence sur la place devant le tribunal. Même si le procès se déroule dans l'indifférence générale, le gouvernement ne peut se permettre, alors que la situation en Indochine n'a jamais été aussi grave, pour le Corps Expéditionnaire, de faire preuve de clémence.

Dès le début, Henri Martin fait figure de symbole pour les uns comme pour les autres. Même acquitté du chef de sabotage, grâce aux révélations du deuxième accusé Heimburger, Henri Martin est condamné à 5 ans de réclusion. Un acquittement ou une peine légère aurait été comprise comme une victoire pour les opposants à la guerre d'Indochine, comme une preuve de faiblesse de la part des partisans de la guerre. Il fallait une condamnation exemplaire. A partir du procès de Toulon, Henri Martin peut apparaître pour ses partisans comme victime d'un procès d'opinion. La sévérité du verdict contribue à la notoriété du second maître.

Symbole de l'opposition à la guerre d'Indochine, c'est ainsi que cherche à apparaître Henri Martin lui-même. Sa défense se place d'emblée au niveau politique et les thèmes qu'il reprend sont les mêmes que ceux de la propagande communiste. Pourtant, il refuse de reconnaître son appartenance au Parti Communiste. Car toute sa défense vise à démontrer qu'en agissant contre la guerre d'Indochine, il a agi en bon Français, soucieux de l'indépendance et de l'honneur de sa patrie bafoué en Indochine : « En me battant contre la guerre injuste du Vietnam, je défends l'honneur de la France » (Henri Martin au procès de Toulon). Il n'a pas trahi en incitant à la lutte contre la guerre, mais a agi conformément à la constitution selon laquelle un peuple libre ne saurait l'être s'il en opprime un autre. Ce n'est pas lui, Henri Martin, qui a trahi mais le gouvernement : « Si l'on me traîne devant le tribunal, c'est parce que les hommes qui dirigent mon pays le trahissent comme au temps de l'occupation ». Depuis la Résistance, Henri Martin mène le même combat pour la liberté du peuple français. Il n'a pas cherché à démoraliser l'armée mais à sauver l'honneur de sa patrie.

Le récit de sa vie montre en quoi Henri Martin a toujours fait preuve de patriotisme. Engagé dès l'âge de seize ans dans les F.T.P. il se bat pour libérer son pays du nazisme. Pour les mêmes raisons, il s'engage dans le Corps Expéditionnaire pour aller combattre les Japonais, pour rendre leur liberté aux peuples d'Indochine. S'apercevant du rôle qu'on lui fait jouer, à savoir écraser un peuple qui lutte pour son indépendance, il demande la résiliation de son contrat, trois fois de suite, sans résultat. Les nombreuses lettres qu'il écrit à sa famille témoignent de sa